

Règlement d'utilisation et frais perçus dans le domaine des collections

1.) Principes régissant la livraison et l'utilisation de matériel iconographique

- Toutes les images et tous les documents ne sont fournis que pour une utilisation unique et dans le but convenu. L'autorisation de les utiliser est toujours assortie de l'obligation de respecter les droits d'auteur et la protection de la personnalité. L'envoi ou le téléchargement d'images, de films, de photographies, etc. ne confère aucun droit. Les utilisateurs sont tenus de s'enquérir des droits d'utilisation auprès des titulaires de ces droits. Le musée décline toute responsabilité.
- Les images et les documents publiés doivent toujours être accompagnés, directement à côté de la copie et dans l'index, de la mention de l'auteur et du propriétaire. Cette mention doit être formulée comme suit: «Auteur / Autrice (si connu), Musée de la communication (signature)».
- En cas de publication, au moins un exemplaire justificatif doit être fourni au Musée de la communication.
- L'envoi et l'utilisation de matériel iconographique sont en partie soumis à rémunération et se font sur facture.
- Le matériel iconographique ou les documents ne peuvent être transmis à des tiers sans l'autorisation préalable du Musée de la communication, y compris pour les éditions sous licence.

2.) Frais et politique de prix

- Le Musée de la communication permet de télécharger gratuitement pendant deux mois jusqu'à 5 fichiers de photographies, vidéos et films numérisés, à condition que les objets souhaités existent déjà dans la résolution demandée.
- Le Musée de la communication perçoit des frais d'utilisation en cas d'utilisation purement commerciale.
- En ce qui concerne les photographies, vidéos et films, etc. dont le Musée de la communication ne détient pas les droits ou qui ne sont pas dans le domaine public, des frais d'utilisation peuvent être perçus. La question doit être réglée avec les titulaires de ces droits.

Dans les cas où la fourniture de photographies et de films réclame davantage de travail, les tarifs appliqués sont les suivants

Prestation	Spécification	Tarifs
Frais de base	Traitement, facturation et envoi (3 copies du document ou PDF incl.)	CHF 30 CHF 20 (étudiants)
Assistance-conseil en général (recherches incl.)	1 ^{er} contact	gratuit
	Autres prestations, par ½ heure (rabais ou gratuité si intérêt du Musée de la communication)	CHF 60
	Musées; Poste et Swisscom	gratuit

Prêt d'archives photographiques (philatélie incl.)	<u>Prix de revient</u> (en sus des frais de base) Copies de photo, par unité Copies de film Assistance-conseil/Recherches à partir de la 2 ^e demi-heure, par ½ heure <u>Frais d'utilisation (photographies)</u> - Utilisation privée et scientifique ainsi que Poste et Swisscom - Journaux, revues et publications de vulgarisation - Publications commerciales <u>Frais d'utilisation (films)</u> - Utilisation privée et scientifique ainsi que Poste et Swisscom - Utilisation à des fins de vulgarisation - Utilisation commerciale (par minute)	CHF 20 ou coûts effectifs CHF 10 ou coûts effectifs (étudiants) CHF 70 CHF 60 gratuit gratuit CHF 300 gratuit gratuit CHF 600
Photocopies	Par copie Soi-même Jusqu'à 3 photocopies n/b (en cas d'envoi) Dès 4 photocopies n/b (en cas d'envoi) Scan par page Photocopies couleur (par copie) en cas d'envoi	CHF 1 CHF 0.50 (étudiants) CHF 0.50 CHF 0.30 (étudiants) CHF 30, 3 copies incl. CHF 30 + copies CHF 0.30 CHF 0.10 (étudiants) CHF 4 CHF 30 + copies
Photocopies philatélie	Jusqu'à 10 photocopies n/b Dès 10 photocopies n/b Jusqu'à 2 photocopies couleur Dès 2 photocopies couleur	gratuit * aux tarifs généraux gratuit * aux tarifs généraux
Bibliothèque philatélique	Prêt et envoi	gratuit * L'emprunteur endosse les frais de port de retour.

* couvert par le Fonds pour le développement de la philatélie (contrat)